



THE L'INNOVATION				
FICHE DE POSTE SPÉCIFIQUE Année scolaire 2019-2020				
IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULÉ DU POSTE	CONSEILLER.ERE PEDAGOGIQUE NUMERIQUE POUR LE 1er DEGRE A RAYONNEMENT ACADEMIQUE		
	LOCALISATION	Rectorat / DANE Nord – Sainte-Clotilde		
	CADRE GÉNÉRAL	Dans le cadre de la loi pour une Ecole de la confiance, la stratégie académique pour le numérique éducatif, déclinée à travers la « feuille de route », vise au développement d'une véritable culture numérique passant par l'accompagnement et la formation des enseignant.e.s pour mieux accompagner les élèves. Le champ d'intervention du Conseiller.ère pour le Numérique (CN) concerne l'ensemble du territoire de l'académie. Il/Elle est rattaché.e administrativement à l'IA-DAASEN et exerce dans le cadre de la Délégation Académique au Numérique pour l'Éducation (DANE) sous l'autorité fonctionnelle du Délégué Académique au Numérique (DAN).		
	MISSIONS	Le/La CN oeuvre à la généralisation des usages pédagogiques du numérique conformément aux axes et priorités définis pour le premier degré. Il/ Elle contribue à leur évaluation, en appui des équipes de circonscription.		
		Ses missions sont les suivantes :		
		 1) De coordination suivi et accompagnement des Comités locaux de Pilotage du numérique ; aide à la rédaction de conventions Commune – Rectorat et suivi de leur mise en oeuvre ; analyse des enquêtes nationales et académiques (ETIC, PROFETIC, EVALUENT); aide à la constitution et à l'exploitation d'un tableau de bord à partir d'outils existants ou à développer (enquêtes, tableau de bord écoles, applications académiques,); représentation de l'institution dans certaines manifestations et réunions ; impulsion et suivi des grands projets nationaux. 		
		D'expertise pédagogique au service de l'impulsion et du développement des usages en circonscription		
		 contribution à la mise en place d'un observatoire des usages; mobilisation des ressources nationales (BRNE, Eduthèque, Prim'abord, D'col); conception, recueil, indexation, mutualisation, diffusion de contenus pédagogiques et ressources numériques au sein du département; aide à la rédaction lors d'appels à projets nationaux ou académiques; aide à la décision des équipes de circonscriptions et des collectivités concernant les choix pédagogiques et matériels dans le cadre de leurs commandes. 		
		3) De formation de formateurs, au et par le numérique - coordination du groupe départemental des ERUN de circonscription et des CPC-N; - accompagnement des équipes de circonscription à l'intégration des usages du numérique dans les formations; - proposition et conduite de formations de formateurs au et par le numérique.		
		 participation aux travaux du groupe de suivi départemental M@gistère; recueil et coordination des choix de contenus intéressant l'école pour la partie « École numérique » du site web académique; accompagner les candidats se présentant au CAFIPEMF option numérique. contribution au développement d'une culture de l'évaluation des pratiques 		
		4) D'impulsion - promotion et diffusion des projets académiques liés au numérique ;		





		 mutualisation et diffusion des réflexions, pratiques, démarches, documents pédagogiques validés le DAN; assurance d'une veille informative, pédagogique et technique (textes et ressources liées aux usages du numérique); développement des actions partenariales entre les équipes de circonscription et les collectivités locales en faveur du développement des usages du numérique dans les écoles.
		Sur le plan administratif, il/elle aura à :
		- tenir et suivre les tableaux de bord relatifs aux usages du numérique dans le 1er degré
		- tenir et suivre les tableaux de bord relatifs aux déploiements des différents plans ministériels
		- produire un bilan annuel des actions mises en œuvre dans le cadre des actions liées au numérique
		- rendre compte de ses missions annuellement, dans un rapport d'activités transmis au DAN et à l'IEN numérique et dans le cadre d'un entretien de bilan et de prospective permettant l'ajustement de ses missions ; ces éléments participent à son évaluation statutaire. Le/la CN se verra remettre une lettre de mission valable pour une année scolaire et renouvelable.
	CONNAISSANCES et COMPETENCES	 Connaissance des textes qui régissent l'usage du numérique en classe Capacités à travailler en équipe et à s'intégrer dans une équipe pédagogique Maîtrise de l'outil informatique Capacités d'adaptation, disponibilité, esprit innovant Bonne connaissance des usages du numérique au service des apprentissages
		- Compétences relationnelles
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS	 Occuper ou avoir déjà occupé un poste de conseiller.ère pédagogique ou être inscrit sur la liste d'aptitude à cette fonction; Disposer d'une solide expérience des usages pédagogiques du numérique en classe et de compétences techniques avancées en informatique; Faire preuve d'aisance dans le travail en équipe, de maîtrise dans la démarche de projet et d'ouverture aux actions partenariales.
	NOMINATION	Poste appel à candidature 1 poste 1 personne. Affectation prononcée hors mouvement. Les candidatures seront accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.
XTEAD	CONDITIONS D'EXERCICE	Le poste de conseiller.ère numérique est implanté au Rectorat (DANE, Cellule Numérique Nord, Ste Clotilde).
CONTE	CONTACT	François MILLET – Délégué Académique au Numérique Téléphone : 0262 40 19 19 / 0692 76 66 04 Mikaël TSANG-CHIN-SANG – Inspecteur de l'Education nationale en
		charge de la circonscription de Saint-Louis et IEN numérique 1D Téléphone secrétariat : 0262 26 11 90 / 0692 71 91 40